

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 7 FEVRIER 2020**

2020 – n°40

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 7 février 2020 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, Président**.

Étaient présents :

Soizic AUBERT – Alain BOUSSAT – Gérard BRIELLE - Jacques BRILLET– Jean-Norbert BRILLET - Monique BRUNET – Catherine COUETTE – Michel DALIBARD – Yvon DELCOURT – Marie-Jo DELSART – Maryvonne DIVAY – Georges DUFEU – Joël ELIE – Chantal FLEURY – Marie-Thérèse FOURNIER - Daniel GRAND – Michel HOCDE – Bernard LECLERC – Rolande LE RICHOMME – Chantal LOURDAIS - Michel MADIOT – Christian MAUBOUSSIN – Joël MAUGENDRE – Bernard MORICE – Jean-Pierre NOEL – Maryvonne PICAUT – André PIERRE – Denise REILLON – Jean-Pierre ROUXEL - Jean-Claude VOISIN

Étaient excusés :

Pierre BERNARD – Marie-Jo BRICAUD – Béatrice CHARLOT - Maurice CLINCHAMP - Louis GARNIER - Jean-Claude GEVRAISE – Nadine GLINCHE – Solange PAUMARD - Nicole RAGAZZO – Christiane RAIMBAULT

Yvon DELCOURT est heureux de présenter Gérard BRIELLE aux membres du Conseil. Déjà Président du club de Méral, il vient d'être élu Président du Territoire de Cossé-le-Vivien en remplacement de Louis BATARD, et donc administrateur départemental.

Bernard LECLERC informe le Conseil qu'il recevra la médaille de l'Ordre National du Mérite, qui lui sera remise par Mme Georgette ROUSSELET à l'occasion de l'assemblée générale.

I - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du lundi 9 décembre 2019

Il est adopté à l'unanimité.

II - Bilan financier 2019 et subventions

Avec les données enregistrées à ce jour, S. AUBERT annonce un excédent de 10 381.24 €.

Les recettes et les dépenses sont stables par rapport à 2018.

Le Conseil valide le document proposé par S. AUBERT et qui sera remis aux Présidents de club lors de l'assemblée générale.

A noter que Groupama ne donnera plus de subvention à compter de 2020. M. FAUCON, Président de la Fédération Groupama de la Mayenne, est conscient que nous ne pourrions pas conserver la publicité actuelle sur le « Flash Infos », en particulier concernant la dimension et la situation. Lors de la réunion annuelle, Y. DELCOURT a réitéré sa demande de préciser la remise obtenue grâce à l'adhésion à GM 53, mais il nous a été répondu que ce n'était pas possible de manière automatique. Concernant le problème des ex-adhérents GM qui continuent de bénéficier de la remise, nous n'avons toujours pas eu de réponse. Nous avons toujours la possibilité de demander des lots pour nos différents concours. Les clubs trouveront la liste des Présidents de caisses locales Groupama avec leurs coordonnées dans les dossiers qui leur seront remis à l'AG.

Pour le Crédit Agricole, la subvention est maintenue au niveau actuel, soit 3 500 €.

III – Mise à jour des statuts de club et du règlement intérieur départemental

1. Statuts de club

Y. DELCOURT propose de modifier les statuts pour permettre aux nouveaux adhérents de voter à une assemblée générale, même s'ils n'étaient pas là l'année précédente. MJ. DELSART suggère de ne pas laisser le Maire comme membre de droit.

2. Règlement intérieur

La cotisation départementale est baissée à 3.65 € en 2019 et 2020. MJ. DELSART précise que si GM 53 veut augmenter la cotisation 2021, cela doit être décidé à l'assemblée générale de 2020.

Y. DELCOURT informe le Conseil qu'il voudrait éviter d'augmenter la cotisation. C'est la raison pour laquelle nous prévoyons 3 séances en juin 2021 avec la Compagnie Citrus, qui a assuré l'après-midi à l'AG 2019, mais qui revient également cette année. JN. BRILLET alerte sur le fait que cette compagnie tourne souvent en Mayenne, et qu'il ne faudrait pas que le spectacle proposé (« Urgences présidentielles ») soit joué avant, quitte à demander l'exclusivité. La question sera évoquée avec Gilles FOUCAULT.

Les spectacles VB Productions continuent en fin d'année.

Y. DELCOURT souhaite proposer de l'humour à l'assemblée générale 2021.

IV – Point sur les adhésions (clubs et adhérents)

JP. NOEL devant s'absenter cet après-midi, le Président propose de modifier un peu l'ordre du jour.

En 2019, nous avons eu 14 019 adhérents, dont 1 457 nouveaux.

En 2020, 2 clubs ont quittés GM53 : St Mars-du-Désert (7 adhérents) et St Germain-le-Guillaume (15 adhérents), mais nous avons réussi à faire adhérer le club de Changé (179 adhérents). 21 clubs comptent moins de 20 adhérents.

A ce jour, nous comptons 14 198 adhérents, dont 947 nouveaux. A date équivalente, nous comptons déjà 300 adhérents en plus.

Formations SAGA

11 sessions ont été organisées en 2019 dans 59 clubs, soit 30% des clubs.

2 niveaux de formation sont proposés :

- Niveau 1 : gestion des personnes, des adhésions et des groupes
- Niveau 2 : emailing, gestion des événements

V – Point sur les séjours ANCV 2020/2021

JP. NOEL donne quelques infos :

- En 2019, 404 personnes sont parties, dont 80% ont pu bénéficier de l'aide ANCV.
- En 2020, environ un tiers des inscrits viennent pour la 1^{ère} fois. Presque tous les séjours sont complets (472 inscrits), il ne reste que 6 places pour Gruissan, pour lequel nous n'avons pas encore d'accompagnant. Y. DELCOURT rappelle que le responsable du groupe ne paie que le transport et les taxes, le séjour lui est offert.

Accompagnants :

- Borgo (13-20 juin) : Alain BOUSSAT
- Grasse (13-20 juin) : Bernard LECLERC
- Port-Manech (20-27 juin) : Daniel GRAND
- Ambleteuse (20-27 juin) : Michel DALIBARD
- St Jean-de-Sixt (27 juin-4 juillet) : Joël ELIE
- Obernai (29 août-5 septembre) : Michel MADIOT
- Luz-St-Sauveur (30 août-6 septembre) : Jean-Norbert BRILLET
- Borgo (12-19 septembre) : Louis GARNIER

- Pour 2021, nous avons déjà 24 inscrits pour la Corse.

Nous ne pouvons rien valider pour le moment car il faut attendre le renouvellement des conventionnements des sites. Nous n'irons pas à Ambleteuse car ils ne font pas d'efforts (pas de place gratuite pour l'accompagnant, pas de visite offerte parce que nous avons notre car sur place), mais Blériot.

Ch. FLEURY souhaite accompagner le groupe de Grasse en 2021.

VI - Point sur les formations : informatique et PST

Le compte-rendu d'utilisation de la subvention 2019 est à envoyer rapidement.

Le nouveau dossier doit être envoyé pour le 18 février.

JP. NOEL est heureux de trouver des personnes relais pour assurer des formations informatiques, cela allège les plannings des membres de la commission informatique.

VII - Point sur les réunions sécurité routière

Si on veut renouveler l'action l'année prochaine, le calendrier de la Conférence des Financeurs est le suivant :

Dépôt des dossiers en avril

Réunion de la Commission en juin

Le calendrier se base sur l'année scolaire, de septembre à septembre.

Y. DELCOURT annonce que les sessions de cette année ont bien fonctionné dans l'ensemble, même si les 1ères sessions n'étaient pas complètes car les adhérents ne comprenaient pas l'intérêt de cette formation.

G. DUFEU fait part de son mécontentement vis-à-vis du compte rendu fait sur les sessions 2019. Il ne comprend pas les chiffres annoncés.

B. LECLERC lui rappelle que le dossier a été monté avec la Poste un peu dans l'urgence au vue des délais à tenir pour l'obtention de la subvention.

Y. DELCOURT présente Insert'Conduite 53, qui propose une action pour 60 personnes, ce qui pose problème car c'est trop peu pour lancer une information auprès de tous nos adhérents. Insert'Conduite 53 proposent de la conduite (boîte automatique ou classique) sur les lieux où les personnes circulent habituellement de façon à voir ce qui ne va pas et leur expliquer la bonne manière. Tarif : 10 € par personne.

11h30 : repas

A la reprise des travaux, Pascal HILPERTSHAUSER, Delphine GERAULT et Nathalie ROUSSEL, de Mutualia, nous parlent des contrats Confort et Confort +, ainsi que du reste à charge.

VIII - Concours de dictée

Avant d'aborder le concours de dictée, MJ. DELSART demande l'autorisation du Conseil pour se porter candidate à sa réélection au sein de l'IFRA.

Le Conseil valide et Céline tapera un extrait de procès-verbal pour le confirmer.

Mme DELSART et PICAUT souhaiteraient que la relève soit assurée pour le concours de dictée.
Les sélections territoriales sont prévues pour le lundi 16 novembre 2020.

IX – Présentation du nouveau matériel

Les kakémonos ont été mis à jour, et sont plus solides que les anciens. Nous avons pu réutiliser les embases, ce qui a permis de diminuer le prix final.

Les banderoles aussi ont été refaites dans un matériel de meilleure qualité.

Il est décidé que ces nouveaux outils ne seront plus prêtés dans les clubs car ils ne reviennent pas toujours en bon état.

X – Assemblée générale 2020

1. Problèmes rencontrés

Cette année, nous n'avons eu d'autre choix que d'accepter un mercredi pour notre assemblée générale.

Y. DELCOURT a pu rencontrer Mme M. BESNEUX, qui est en charge de la location de la salle polyvalente, pour lui expliquer la raison pour laquelle nous souhaitons éviter un mercredi.

Le traiteur habituel étant indisponible cette année, nous avons choisi de travailler avec la Maison Sauvage.

Autre souci auquel nous avons dû faire face : l'indisponibilité des tables pour le 11 mars. C'est la raison pour laquelle nous avons été obligés d'en louer à Maine Réception, en même temps que la vaisselle.

Les 2 bus de ville ont été réservés, et il est convenu qu'ils reviennent chercher les passagers pour 18h, ce qui nous laisse largement le temps de terminer le spectacle.

2. Membres sortants du Collège III

Y. DELCOURT fera le point la semaine prochaine en relisant les diaporamas des années précédentes.

MJ. DELSART précise qu'il est également possible de faire un tirage au sort.

3. Diaporama

Il sera mis à jour par Alain BOUSSAT. Une réunion est prévue prochainement pour se caler.

4. Préparation de la salle

Y. DELCOURT sera absent la veille pour l'installation car il participe à l'AG de l'AROPA.

Bénévoles présents à 14h : M. DALIBARD, J. ELIE, M. MADIOT, B. MORICE, S. AUBERT, J. MAUGENDRE, G. BRIELLE, JP. ROUXEL.

C. MAUBOUSSIN sera présent à compter de 14h le 11 mars pour aider au rangement.

Accueil des personnalités : C. LOURDAIS et MJ. DELSART

Contrôle : bracelets pour les repas+spectacles, tickets pour repas seul ou spectacle seul. Pour les chorales, nous avons les noms de tous les choristes, il sera facile de vérifier.

Tous les bénévoles chargés du contrôle déjeuneront à 11h30 avec les artistes, les choristes, les techniciens de la salle, 1 agent SSIAP (l'autre devant rester en place).

Chorales : des places sont réservées dans les gradins pour les choristes et les conjoints.

XI – Journée de la Forme et de la Convivialité

La réunion d'organisation est prévue le 4 mai à 9h sur place.

Bénévoles : Y. DELCOURT, M. DALIBARD, bénévoles du Territoire.

Responsable Espace Colmont de Gorrion : Antoine BOURDIN

C. FLEURY s'est renseignée auprès des Voyages Cantin pour les navettes entre Gorrion et Brecé, elle attend une réponse d'ici peu.

Le certificat d'études aura lieu le matin, et il est prévu de remettre une cocarde à chaque participant.

Le rallye pédestre se fera l'après-midi.

MJ. DELSART et ML. PICAUT se réuniront le 24 février pour l'organisation.

XII – Tour de table

Y. DELCOURT informe les administrateurs que le Conseil départemental va offrir un kit à chaque club de retraités de la Mayenne, dont la grande majorité est adhérent à Générations Mouvement 53. Le kit sera composé d'un jeu de belote avec des fiches de marque, un jeu de tarot, des tapis de cartes et même un Triomino pour les clubs de plus de 30 personnes. Il sera remis par les conseillers départementaux après prise de rendez-vous auprès du Président du club, ils en seront informés à l'occasion de l'assemblée générale par M Olivier RICHEFOU lui-même.

Le prochain Conseil est prévu le jeudi 14 mai 2020 dans les salles habituelles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h20.

La Secrétaire :

Le Président :

Monique BRUNET

Yvon DELCOURT